

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr

Nantes, le 29 avril 2025

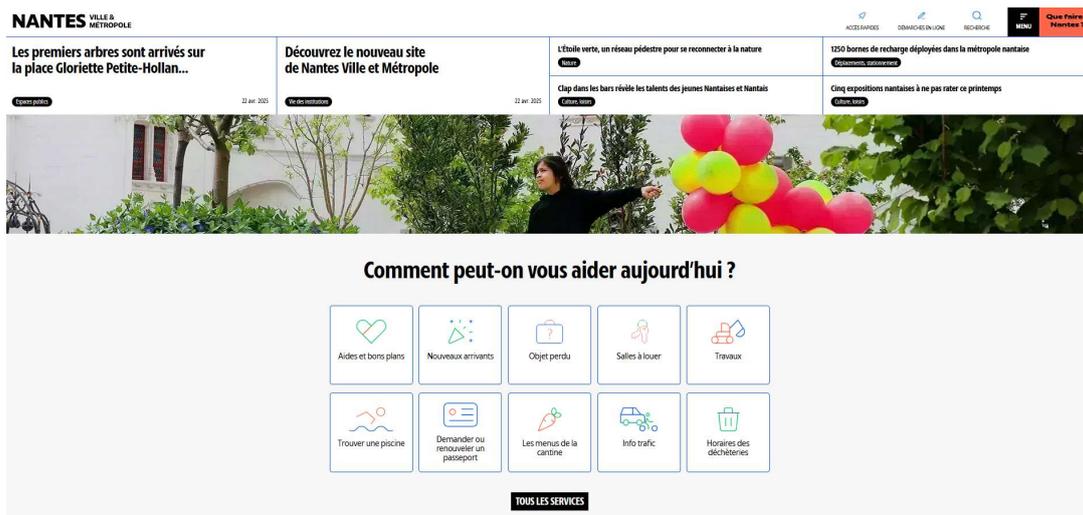
Le nouveau site metropole.nantes.fr est en ligne

Nantes Métropole et la Ville de Nantes viennent de refondre leur site internet commun, metropole.nantes.fr. Cette nouvelle version, nécessaire du fait de l'obsolescence de la plateforme technique qui faisait peser un risque sur la stabilité du site, a été mise en ligne mardi dernier. Elle a été totalement repensée et retravaillée pour répondre à plusieurs enjeux parmi lesquels une meilleure accessibilité pour le plus grand nombre, plus de sobriété énergétique et une protection des données améliorée. Avec ce nouveau site, de nouveaux services sur les déchets, la propreté et l'espace public et le déploiement de la nouvelle version de Nantes Métropole dans ma poche, ce sont au total plus de 120 démarches en ligne accessibles 24h/24 et 7j/7 qui sont proposées aux habitantes et habitants de la métropole nantaise, en complément des démarches toujours réalisables par téléphone ou près des agents d'accueil des pôles de proximité ou des mairies des 24 communes.

Un site éco-conçu

Le nouveau site intègre de nombreuses évolutions pour limiter les contenus et leur taille et ainsi les consommations énergétiques associées, tout en offrant à l'utilisateur une navigation de qualité.

- La page d'accueil est passée de 40 à 2 images
- L'analyse et la réécriture des 5 000 contenus du précédent site a permis de diviser par 2 le nombre de pages tout en augmentant la richesse et la qualité de l'information
- Une grande partie des vidéos intégrées à l'ancien site ne sont pas reprises dans le nouveau site
- Le site est hébergé en France
- L'impact carbone va baisser de 50% en lien avec le poids des pages et l'émission de CO² de 20%



Un site plus accessible et orienté sur les démarches du quotidien

La refonte du site intègre **une approche plus pratique et plus proche des besoins en informations et en services des usagers** : accès rapide aux services du quotidien, à l'agenda et aux événements, aux actualités...

L'accessibilité a été retravaillée avec de fortes exigences et progresse, notamment grâce à l'organisation d'ateliers avec des membres du Conseil nantais de l'accessibilité, qui ont validé les partis-pris graphiques et éditoriaux.

Une plus grande sécurité des données

Le système de protection des données a été amélioré, suivant les recommandations de l'ANSSI, agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

Le site metropole.nantes.fr compte chaque mois près de **600 000 visites et en totalisait 6,5 millions en 2024.**

Une nouvelle version de Nantes Métropole dans ma poche

Depuis la mi-mars, les usagers disposent d'une version renouvelée de Nantes Métropole dans ma poche, qui comptait, en 2024, plus de 3 millions de visites et 40 000 utilisateurs. Le design a été repensé pour une navigation plus intuitive et les services ont été améliorés et enrichis, parmi lesquels :

- Un **nouveau service « Ma commune »** permet de suivre l'actualité, les sorties et alertes de chacune des 24 communes
- Un **nouveau moteur de recherche** permet de trouver rapidement un lieu, un événement ou un service dans l'application
- Le **service « autour de moi »** a été amélioré, avec des filtres supplémentaires pour trouver des lieux, équipements (WC publics, parcs, parking-relais, cinémas, marchés...)

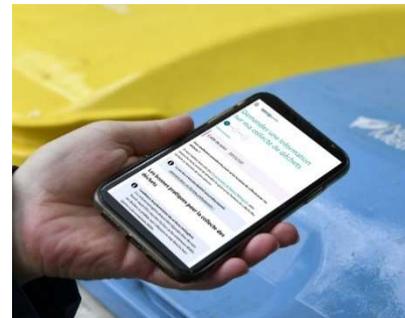


Déchets, propreté, espace public... les démarches en ligne étendues et simplifiées

Les habitants de la métropole peuvent effectuer à compter du 24 avril de nouvelles démarches en ligne, 24h/24 et 7j/7.

12 nouvelles démarches administratives sont désormais accessibles sur la plateforme d'e-services ou l'application Nantes Métropole dans ma poche. Elles concernent divers services :

- **Déchets / propreté** ; demander un enlèvement d'encombrant, signaler un tag ou un graffiti, un problème de collecte
- **Espace public / voirie** ; signaler un problème lié à l'éclairage public, une dégradation ou un problème d'entretien du mobilier urbain
- **Eau / assainissement** ; signaler un problème



Avec ce déploiement, Nantes Métropole compte **plus de 120 démarches administratives en ligne**. Ces services numériques constituent une partie des solutions offertes aux usagers pour s'adresser à la collectivité et ils se complètent par des accueils physiques et téléphoniques. Il est toujours possible de se renseigner par téléphone ou d'effectuer ces démarches auprès des agents d'accueil des pôles de proximité ou des mairies des 24 communes.

À partir du 13 mai, une nouvelle plateforme sera mise en ligne, accessible depuis les e-services, pour permettre aux associations, fondations, établissements publics ou entreprises du territoire de réaliser facilement en ligne leurs demandes de subventions, auprès de la Ville de Nantes, de Nantes Métropole et du Centre communal d'action sociale (CCAS) et de suivre leur avancée.

Nouvelle formule pour le magazine municipal Nantes Passion

Dans quelques jours, les Nantaises et Nantais pourront découvrir, dans leur boîte aux lettres ou en ligne, la nouvelle formule du magazine municipal Nantes Passion. Cette refonte en cohérence avec la refonte du site internet permet de valoriser davantage les initiatives des habitants et donnera **plus de place aux sujets sur la nature en ville, les grands projets et la transformation de la ville, les services aux usagers**. L'agenda sera plus étoffé avec désormais 11 pages consacrées aux sorties et à la découverte de la ville. Cette évolution s'inscrit dans l'objectif **d'une plus grande sobriété financière et énergétique** : le nouveau format et le nouveau grammage de papier permettent de réduire la consommation de papier ainsi que le coût de sa production et distribution. 90 K€ seront ainsi économisés chaque année, le coût de cette refonte représentant 15 K€.

